

## Unité ET diversité

Tout être humain est singulier - même des jumeaux 'parfaits' ne sont pas identiques [diversité] et, en même temps et en tensions multiples, a des caractères communs avec les autres, qui le distinguent des autres animaux [unité].

L'étude des rapports dialectiques entre l'Etat et la société implique tout d'abord de prendre en compte le fait que cette dernière est tout à la fois *une* et *diverse*, qu'elle est composée d'une multitude d'individus et de groupes qui rassemblent ceux-ci selon un grand nombre de réseaux maillant le tissu social. Ce rapport unité/diversité, unité contradictoire, est décisif pour appréhender la réalité de la société française.

Fernand Braudel fait de la diversité la trame de son étude de *L'identité de la France*<sup>2</sup>. Il montre que l'unité de la France, qui ne s'est affirmée vraiment ni avec Jeanne d'Arc, ni même complètement avec la Révolution française, mais avec les liaisons des chemins de fer et l'extension de l'école primaire, n'est qu'« une enveloppe, une superstructure, un pari », tant « la France se nomme diversité, j'aimerais presque mieux dire est diversité, car ce n'est pas seulement une apparence, une appellation, mais la réalité concrète, le triomphe éclatant du pluriel, de l'hétérogène, du jamais tout à fait semblable, du jamais tout à fait vu ailleurs ». Il ajoute que « la France aura vécu sans fin, elle vit encore, entre le pluriel et le singulier : son pluriel, sa diversité vivace comme le chiendent ; son singulier, sa tendance à l'unité, à la fois spontanéité et volonté réfléchie ». « Sans fin, cette France plurielle sous-jacente aura contredit la France une qui la domine, la contraint, essaie de gommer ses particularismes. Il n'y a pas une France une, mais des Frances. L'Etat et la société laissent subsister la diversité et la confusion. Pas d'unité non plus là où on l'attendrait en principe, à partir du pouvoir. Aucune force structurante qui en relève ne réussit à uniformiser une diversité qui a pour elle une sorte de force végétative. On la bouscule, elle repousse : ni l'ordre politique, ni l'ordre social, ni l'ordre culturel ne réussissent à imposer une uniformité qui soit autre chose qu'une apparence ».

Pour sa part, Henri Mendras souligne dans *La Seconde Révolution française*<sup>3</sup> : « L'effort séculaire de la monarchie, puis de la République, pour rendre la nation une et indivisible a été long à porter ses fruits. Malgré une volonté centralisatrice qui ne s'est jamais relâchée, malgré une histoire et des institutions nationales communes, malgré l'unité religieuse et la puissance de l'Eglise, malgré des institutions politiques et administratives, malgré l'unité de la monnaie et du marché, malgré les routes puis les chemins de fer, malgré les guerres... ». Il ajoute qu'« aujourd'hui, d'autres différences apparaissent si bien que la tension entre la tendance à l'homogénéisation et la tendance à la diversification paraît le ressort fondamental de notre société ». Il insiste particulièrement sur la coupure entre secteur privé et secteur public, qui traverse tout le champ social et que le chômage a accentuée, sur la renaissance du local et de la parentèle, sur la distinction de plus en plus affirmée entre catégories d'âge, sur l'augmentation de l'emploi féminin, qui brouille les frontières entre catégories sociales, sur la diversification des consommations et des modes de vie.

Cette problématique unité/diversité est une clé pour appréhender les rapports de la société et de l'Etat. Ne serait-ce que pour valoriser, avec Henri Mendras, « les mécanismes délicats et complexes d'agencement des intérêts et des habitudes locales avec les règles nationales uniformes », mécanismes qui, selon lui, expliquent que « la règle parisienne n'est jamais appliquée telle quelle, même à vingt kilomètres de la capitale, et elle doit s'assouplir et s'adapter dans les régions à forte personnalité traditionnelle ».

Sans doute l'Etat, pris en compte à la fois comme Etat politique et Etat appareil, dans le foisonnement de ses contradictions internes et de ses rapports à la société, apparaît-il particulièrement bien adapté à cette réalité structurée par le rapport unité/diversité. Par son immersion en profondeur dans la société, à tous les niveaux du corps social, en contact étroit avec les groupes, corporations et réseaux qui le constituent, il semble permettre d'agrèger la multiplicité des aspirations et intérêts qui s'expriment, de les réguler, de dégager des orientations stratégiques qui concourent à l'unité de la société, de les légitimer et de les mettre en œuvre.

---

<sup>2</sup> Fernand Braudel, *L'identité de la France*, 1986.

<sup>3</sup> Henri Mendras, *La Seconde Révolution française*, 1988.

Pour autant, bien des dysfonctionnements se produisent dans ce foisonnement de rapports entre l'Etat et les différentes composantes de la société et viennent perturber ce bel ordonnancement, qu'il s'agisse de l'inefficacité des interventions publiques, en particulier des politiques économiques, de la montée des dépenses publiques, entraînant une crise financière de l'Etat, de l'incapacité de choisir, ou de ce qu'il est convenu d'appeler les « effets pervers ». La concentration et la centralisation particulièrement accentuées de l'Etat en France conduisent ainsi le plus souvent à amputer la diversité des situations, aspirations et intérêts des différentes composantes du corps social et à élaborer des mesures et des politiques nationales de peu de prise sur la réalité du terrain. Fréquemment même, l'application de ces orientations globales conduit à des résultats inverses des effets recherchés par les décideurs.

Dans le rapport unité/diversité, l'unité s'enrichit de la diversité. Celle-ci n'est pas un obstacle, mais un atout. Il ne peut y avoir d'unité, s'il n'y a pas de diversité, si elle nie la diversité. L'unité est toujours relative, jamais totale ; elle n'est pas synonyme d'uniformité, mais vit de ses tensions et paradoxes.

S'il est possible d'avoir une démarche « *top down* » disséquant le tout en ses composantes internes, il convient de la conjuguer avec une démarche « *bottom up* » partant de la diversité au plan micro pour aboutir à une construction du tout, mais à condition de ne pas s'arrêter en chemin. Partir de la diversité pour trouver l'unité. Et cette unité à son tour doit permettre non pas de faire disparaître, mais de féconder et enrichir, la diversité.